

est indispensable à la connaissance du coût de la vie, il est nécessaire de se renseigner chez les détaillants qui approvisionnent la plus grande masse de la population.

Enfin les prix de gros étant déterminés par la situation commerciale du moment, tandis que les prix de détail ne subissent cette répercussion qu'assez longtemps après, ceux-ci ne varient que quelque temps après les autres. Par exemple, tandis que les prix de gros au Canada atteignirent leur zénith en mai 1920 et commencèrent à décliner en juin, les prix de détail ne furent à leur maximum qu'en juillet 1920 et leur mouvement de baisse ne commença qu'en août.

### 1.—Prix de gros.

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie mensuellement un nouveau nombre-indice officiel, computé sur 238 denrées et autres nécessités de l'existence, basé sur les prix de 1913, lesquels sont représentés par le nombre 100, et apportionné selon la méthode collective à laquelle Laspeyre a donné son nom. Cet index, quoique continuant celui que publie, depuis 1910, le ministère du Travail, a été amélioré par l'adoption de plusieurs doctrines nouvelles qui se sont fait jour récemment dans la science statistique et par la substitution de nouveaux articles ou séries de prix à ceux dont l'importance s'est, soit atténuée, soit évanouie, avec l'évolution de la société. Ces changements sont de quatre ordres différents: (1) choix des articles; (2) méthode de les grouper; (3) période de base; (4) apportionnement et ventilation.

**Articles constituant le nombre-indice.**—Le nombre-indice original du ministère du Travail reposait sur 230 séries de prix. Quoiqu'un certain nombre de changements aient été introduits de temps à autre, quelques-uns de ces articles ayant été supprimés et d'autres ajoutés, ce qui eut pour résultat net d'en porter le nombre à 272, l'indice est demeuré substantiellement ce qu'il était autrefois. Depuis quelque temps, on avait reconnu la nécessité de la révision de cette liste, car plusieurs articles ont perdu leur utilité et les sources de certains autres se sont taries. La nouvelle liste contient 238 séries de prix, dont le plus grand nombre sont obtenus directement d'anciennes maisons de commerce, que l'on considère comme les meilleures sources d'information. Cette modification amena l'addition de 51 nouvelles séries de prix, l'abandon de 85 autres et la substitution de 130 espèces ou variétés aux anciens produits.

Le nombre et le genre des denrées et articles à y comprendre furent déterminés par l'importance relative des différents groupes dans le commerce général du pays. Il fut reconnu que le groupe des céréales, fruits et autres substances végétales, représentait 28.1 p.c. du commerce total; les animaux et leurs produits 21.1 p.c.; les textiles 11.8 p.c.; le bois et ses sous-produits 8.8 p.c.; le fer, l'acier, etc., 10.9 p.c.; les métaux non ferreux 6.3 p.c.; les métalloïdes 7.1 p.c. et les produits chimiques 5.9 p.c. Sur cette base, on attribua à chaque groupe le nombre suivant de séries de prix:

1. Substances végétales (céréales, fruits, etc., à l'exception du bois, des fibres et des produits chimiques) . . . . .	67
2. Animaux et leurs produits (à l'exception des produits chimiques et des fibres) . . . . .	50
3. Fibres, textiles et tissus . . . . .	28
4. Bois, produits du bois et papier . . . . .	21
5. Fer et ses dérivés . . . . .	26
6. Métaux non ferreux et leurs dérivés . . . . .	15
7. Métalloïdes et leurs dérivés (à l'exception des produits chimiques) . . . . .	17
8. Produits chimiques et connexes . . . . .	14
	238